

Le Pipit rousseline *Anthus campestris*

Code Natura 2000 : A 255

Statut et Protection

- Directive Oiseaux: Annexe I
- Protection nationale : protégé selon les articles L.414-1 et L.414-2 du code de l'environnement.
- Convention de Berne : Annexe II
- Convention de Bonn : -
- Liste rouge nationale : Espèce à surveiller

- Classe : Oiseaux
- Ordre : Passériformes
- Famille : Motacillidés

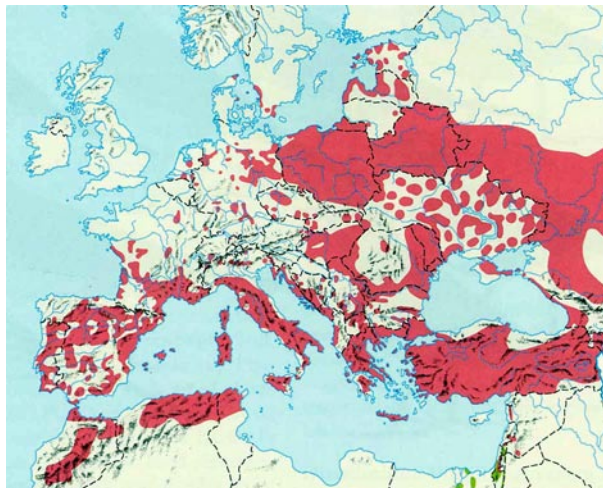


Description de l'espèce

Le Pipit rousseline est un passereau marcheur et coureur typique des milieux ouverts (dunes, pelouses...). Par rapport aux autres pipits qui vivent en France, il se caractérise par sa grande taille et sa longue queue qui le fait ressembler à une grosse Bergeronnette.

Sa coloration globalement beige-grisâtre qui lui sert de camouflage est typique, de même que l'absence quasi constante de stries sur la poitrine. La tête est prolongée par un grand bec long et rose-orangé et surmontée d'un large sourcil blanchâtre contrastant avec le reste de la tête chamois.

Répartition en France et en Europe



Ce pipit paléarctique se reproduit dans le nord-ouest de l'Afrique et dans la moitié occidentale de l'Eurasie tempérée.

En France, l'espèce est essentiellement méridionale. La Corse, la Provence, le Languedoc-Roussillon, Les grands Causses ainsi que la frange atlantique des Pyrénées à la Charente-Maritime recèlent l'essentiel des nicheurs de notre pays. En Languedoc-Roussillon, l'ensemble de la région est susceptible d'accueillir le Pipit rousseline à condition qu'il y ait des milieux ouverts et secs.

Biologie et Ecologie

Habitats en Languedoc-Roussillon

Cet oiseau insectivore niche dans les milieux divers pourvu qu'ils soient ouverts, secs, ensoleillés, et que le terrain soit en partie nu. Il fréquente aussi bien les dunes littorales, les sansouires, les pelouses pâturées, les landes à thym, les garrigues dégradées.

Régime alimentaire

Aucune étude précise n'a été réalisée en France. Il est probable que le Pipit rousseline se nourrisse de l'ensemble des cortèges d'insectes vivant dans les secteurs méditerranéens : des libellules (Zygoptères), des sauterelles (Orthoptères), des mantes (Dictyoptères), des adultes et des larves de papillons (Lépidoptères), mais aussi des Hémiptères, des Hyménoptères...

Reproduction et activités

La plupart des nicheurs s'installent en avril en Camargue et vers la fin mai en Charente-Maritime sur les milieux dunaires. Chaque couple occupe un territoire assez étendu de 4 à 12 ha. Le nid est construit principalement par la femelle. Il est en général caché dans une dépression du sol ou à l'abri d'une broussaille. La ponte, de 4 à 6 œufs, est déposée à la fin mai et en juin, L'incubation dure de 12 à 14 jours, les jeunes nourris par les deux parents quittent le nid au bout de 2 semaines mais ne deviennent indépendants qu'au bout de 4 ou 5 semaines. Les secondes nichées sont rares.

Migrations

L'espèce est strictement insectivore et donc migratrice. Elle arrive en France aux environs de la fin mars (pour les premiers), mais surtout en avril. Les départs ont lieu assez vite une fois la période de reproduction achevée. Des regroupements sont observés sur des zones traditionnelles en août et des mouvements migratoires sont perceptibles dès la fin de ce mois. La migration d'automne culmine vers le 15 septembre et diminue petit à petit jusqu'au 15 octobre.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

En Europe, l'espèce est considérée comme « Vulnérable ».

En France, l'espèce, faute de connaissance précise sur les tendances évolutives des populations locales est classé « A surveiller ».

En Languedoc-Roussillon, l'espèce est dans la catégorie LR 16. C'est-à-dire qu'elle n'est pas vraiment menacée, mais que la population régionale représente plus de 25 % de l'effectif français d'où la forte responsabilité de notre région en terme de conservation de l'espèce.

L'effectif européen, hors Turquie, a été estimé entre 530 000 et 860 000 couples nicheurs dont la population espagnole devrait représenter à elle seule les 4/5 .

L'effectif français pourrait être compris entre 20 000 et 30 000 couples.

Caractéristique de l'habitat d'espèce sur le site (Effectif et état de conservation)

L'espèce niche dans les milieux xériques du pourtour de l'Etang de Mauguio : prés salés de Tartuguière, aéroport de Fréjorgues et de Candillargues, milieux dunaires du Grand Travers. Au total c'est une vingtaine de couples qui se reproduit. L'état de conservation des habitats de l'espèce est jugé bon excepté les milieux dunaires (en voie de fermeture et sur-fréquentés en été) qui sont jugés en mauvais état.

Menaces

Les menaces principales pour cette espèce sont principalement la fréquentation très importante du milieu dunaire lors dès le mois de juin et tout le long de la période estivale occasionnant des dérangements importants, la fermeture des milieux dunaires (boisement et plantation de pins).

L'espèce n'est pas menacée dans les prés salés, sauf éventuellement par des changements d'occupation du sol (conversion prés salés en cultures).

Mesures de gestion conservatoire

Les mesures conservatoires à adopter sont les suivantes :

- Limitation de la pénétration humaine dans les milieux dunaires
- Maintien des zones ouvertes en milieu dunaire par pâturage ou action mécanique (débroussaillage et fauche, puis export des matériaux)

Conséquences éventuelles de cette gestion sur d'autres espèces

L'ensemble des mesures prises est favorable à l'avifaune des prés salés et des milieux dunaires : Alouettes, Oedicnème,...)